



## COURRIER DES LECTEURS

### ROLLE

## Le rejet de deux motions commenté

Lors de la dernière séance du Conseil communal rollois de 2012, les journalistes et personnes présentes ont été témoins du rejet assez marqué de la part du Conseil de deux motions déposées et soutenues par des conseillers Vert'libéraux et Verts. La première visait à montrer à la Municipalité le chemin à suivre sur le plan écologique en fixant des objectifs clairs et précis en matière d'économie d'énergie électrique et également d'incitation à la pose de panneaux solaires. Hormis le soutien logique des initiants ainsi que de celui de quelques rares voix éparses, les deux motions furent malheureusement largement rejetées par le Parti socialiste et le Parti libéral radical. Compte tenu de la nature apolitique des motions, nous sommes alors en droit d'être très étonnés et aussi de remettre en question le réel soutien du PS aux énergies renouvelables dont il se targue tellement souvent. Quant au PLR, preuve est faite, s'il en est besoin, que la promulgation de la fameuse liste ECO 2 (élections de 2011) n'avait en fait que des visées purement électoralistes momentanées, sans réels fondements idéologiques liés à l'écologie. Les électeurs avaient pu croire quelque temps que le PLR

avait évolué sur le sujet de développement durable, mais ce refus de motion confirme qu'il n'en est rien.

Quand à la seconde motion, elle proposait que la commune mette gratuitement à la disposition des artistes de la région rolloise un local d'exposition. Elle fut également balayée d'un revers de main massif de la part des conseillers socialistes, vraisemblablement sagement alignés derrière une consigne de vote de leur direction de parti. Etrange comportement qui laisse songeur tous les Rolloises et les Rollois de condition modeste qui aspiraient à disposer

d'un espace culturel d'exposition!

Voyant le refus massif et coordonné PS-PLR parce que les motions n'émanaient pas de leurs rangs, chaque citoyen rollois est en droit de se demander si certains conseillers communaux n'ont pas oublié qu'en prêtant serment, ils ont «promis» de défendre les intérêts des habitants de la commune en effectuant leur travail de législateur, de contrôleur et de contre-pouvoir à la Municipalité.

Jean-Pierre Roland  
chef du groupe Vert'libéral  
(Rolle)